

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES RESSOURCES MINIERES,
ENERGETIQUES, DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE ET DU TOURISME



NOTE RELATIVE AU LANCEMENT DE LA PHASE PILOTE DU MODULE « CODE EXPORTATEUR/IMPORTATEUR ».

Dans le cadre de la facilitation des échanges et d'amélioration du climat des affaires au Burundi, le Ministère des Ressources Minières, Énergétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, en collaboration avec l'Office Burundais des Recettes (OBR), informe les opérateurs économiques ainsi que les services concernés du démarrage officiel de la phase pilote du module de gestion du « Code Exportateur/Importateur » qui débutera mercredi, le 27 mai 2026.

La phase pilote a pour objectifs de :

- tester le fonctionnement du module dans un environnement de production ;
- recueillir les observations des utilisateurs et des services techniques ;
- stabiliser le module avant son lancement officiel.

À cet effet, certains opérateurs économiques ainsi que les services techniques concernés participeront à cette phase pilote selon les modalités qui leur seront communiquées par les équipes techniques du Ministère du Commerce et de l'OBR.

Durant cette période, les utilisateurs sont invités à :

- utiliser le système conformément aux procédures établies ;
- signaler toute anomalie ou difficulté rencontrée ;
- collaborer étroitement avec les équipes d'assistance technique.

Le Ministère ayant le commerce dans ces attributions et l'OBR remercie l'ensemble des parties prenantes pour leur collaboration et leur engagement dans la réussite de cette importante réforme visant la modernisation des services liés au commerce extérieur.

Fait à Bujumbura, le 26/5/2026

LE MINISTRE DES RESSOURCES
MINIERES, ENERGETIQUES, DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE ET DU TOURISME,

Dr HASSAN KIBEYA



Mr Emmanuel MBONIHANKUYE

